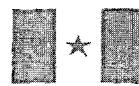




Ministère
de l'Éducation nationale



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

DGB/DPE

21.11.2025 * 042989

N°MEN/CAB/SG/DRH/DGPEC/BI/fk
Diamniadio, le

Analyse : Décision portant nomination de Directeurs d'écoles préscolaires et élémentaires - intérimaires

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 61-33 du 15 Juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée ;

Vu le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement, modifié ;

Vu le décret n° 91-1169 du 07 novembre 1991 créant des indemnités de sujétion au profit de certains fonctionnaires et agents de l'enseignement, modifié ;

Vu le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2024-960 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre de l'Education nationale ;

Vu le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-1431 du 06 septembre 2025 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

Vu les dossiers des intéressés,

DECIDE :

Article premier. Le personnel enseignant ci-dessous désigné est nommé Directeur d'école intérimaire conformément au tableau suivant :

IA KAFFRINE								
IEF KAFFRINE								
N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Nombre de classes	Référence de l'OS	Référence de la prise de service	Période d'effet
1	Mouhamed	NDAO	737900/B	KELIMANE GOUYE, poste créé.	Quatre (04) classes	00003/IEFKF/SG/BGRH/DF /mds du 23/01/2017	1361/IEFKF/SG/BGRH/DF/ al du 29/09/2023	Du 02/08/2021 au 31/07/2023
2	Abdou	SAGNA	715827/B	MANGANENE, poste créé.	Quatre (04) classes	028/IEFKF/SG/BGRH/DF/ mds du 16/11/2015	1357/IEFKF/SG/BGRH/DF/ al du 29/09/2023	Du 02/11/2018 au 31/07/2023

IA KEDOUGOU

IEF SALEMATA

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Nombre de classes	Référence de l'OS	Référence de la prise de service	Période d'effet
1	Mamadou Saliou	CISSE	708511/J	SINTHIOU ROUDJI , en remplacement de Ibrahima Sory SOUARE, 737138/E, appelé à d'autres fonctions	Cinq (05) classes	00499/IEFSM/SG/BGRH/M od du 04/12/2021	0275/IEFSAL/SG/BGRH/m od du 10/01/2025	Du 05/12/2021 au 31/07/2024

IA SAINT-LOUIS

IEF DAGANA

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Nombre de classes	Référence de l'OS	Référence de la prise de service	Période d'effet
1	Ngaye	NDAW	701000/H	LOUGUE DEYMISS TABLEAU, poste créé.	Quatre (04) classes	001588/IEFDG/SG/BRH/N D/nd du 17/10/2016	001630 IEF/DAGANA du 20/10/2016	Du 01/07/2017 au 31/07/2021
2	Sawa Daouda	TALL	724513/B	ARRIWELLE 3, poste créé.	Six (06) classes	00000439/IEFDAG/SG/BG RH/YG/yg du 27/03/2025	00000441 IEF/DAG du 27/03/2025	Du 07/10/2019 au 31/07/2023
3	Boubacar	TOURE	643911/D	MBOUNDOUM BARRAGE 2, poste créé.	Six (06) classes	00000895/IEFDAG/SG/BG RH/YG/yg du 12/05/2025	00000897 IEF/DAG du 12/05/2025	Du 15/10/2012 au 31/07/2016

IA SEDHIOU

IEF SEDHIOU

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Nombre de classes	Référence de l'OS	Référence de la prise de service	Période d'effet
1	Seckou	SANE	633363/F	KAMOYA , en remplacement de Bailo DIATTA, 513239/A, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite	Six (06) classes	14-01454/IEFSD/SG/BGRH /CD/cd du 15/10/2014	22-01853/IEFSD/SG/BGRH /cd du 22/12/2022	Du 15/10/2014 au 31/07/2015

Article 2. -Les intéressés percevront l'indemnité de sujexion prévue par le décret 91-1169 du 07 novembre 1991 à compter des dates d'effet

Article 3. -La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

MEN/SEPA
MEN/DC
MEN/SG
MEN/DRH
IA CONCERNÉES
INTÉRESSÉS
ARCHIVES/DAJLD
CHRONO

